



Bulletin d'inscription à renvoyer
aux coordonnées suivantes :

Biocivam 11
Chambre d'Agriculture de l'Aude
ZA de Sautès, à Trèbes
11 878 Carcassonne Cedex 9

Par mail

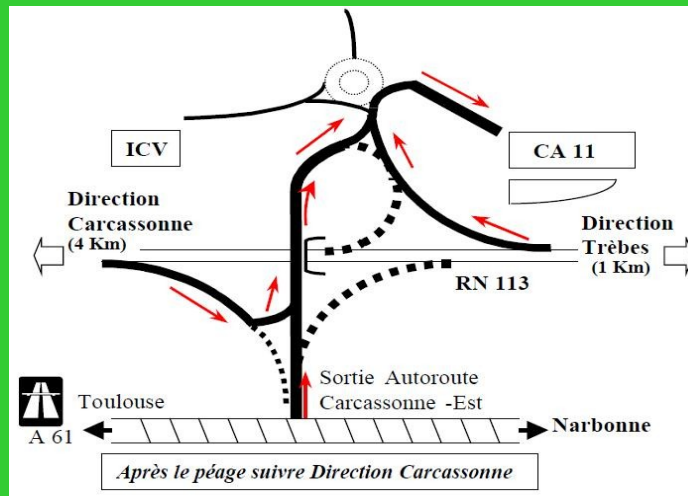
biocivam.promotion@orange.fr

Renseignements

Delphine Verniol - 04 68 11 79 38

LIEU DE FORMATION

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE



A SAVOIR !

Le crédit d'impôt à la formation

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant/e agricole, vous suivez cette formation de 7 heures en 2014, vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 132 € (= 7 x 9,43 €). Plus d'information auprès du Biocivam

Les services de remplacement

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérents en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation ! Service de Remplacement de l'Aude : 04 68 11 77 96



FORMATION

Perfectionnement à la
vinification douce
ou « bio protection »



Lundi 8 et mardi 9 février 2015
à Carcassonne



Contact : Biocivam 11 - 04 68 11 79 38

Approfondissement à l'élaboration de bons vins bio à faibles intrants par la compréhension détaillée des mécanismes biologiques et physiques tant dans le raisin que dans le vin.

L'intérêt grandissant des consommateurs pour les produits labellisés « bios » ou « naturel » a contribué au récent développement d'une attitude non interventionniste. Des succès ont été enregistrés mais aussi parfois des échecs significatifs. Cette formation permettra de faire le point sur l'état des connaissances et les dernières études réalisées en s'appuyant sur plus de 15 ans d'expérience de vinification avec et sans sulfites, de levurage et de non levurage avec ou sans pied de cuve. L'objectif final étant bien entendu de réaliser des vins de très bon niveau en accord avec la réglementation bio et les objectifs commerciaux des producteurs participants.

Programme des journées

Pratique de vinification :

- Retour sur les vinifications 2015, points critiques et spécificités du millésime.
- Dégustations des vins des participants.
- Méthodologie des différents levains – Risques associés.
- Commentaires et consignes particulières d'élevage.
- Amélioration des gestes préventifs et/ou correctifs.

Elevage et préparation à la mise en marché :

- Les process d'élevage et de préparation à la commercialisation des participants, leurs intrants et leurs auxiliaires technologiques sont confrontés au règlement officiel.
- Mise en place d'une réflexion préventive pour préserver le potentiel des vins.
- Détection et prévention du risque microbiologique (Brettanomyces, bactéries lactiques, etc.)
- Gestion raisonnée du sulfitage si nécessaire
- Mise en place de différents itinéraires techniques en vue de la préparation des vins au conditionnement (assemblage, collage, filtration, etc) selon le profil de commercialisation des vins.

Intervenant : Jean-François VRINAT - œnologue, spécialisé dans la limitation des intrants à la cave

Horaires • 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieux • Chambre d'agriculture de l'Aude - ZA de Sautès, à Trèbes - Carcassonne (plan au verso)

Déjeuner • Repas tiré du sac

Contact • Delphine Verniol - Biocivam de l'Aude - 04 68 11 79 38 - biocivam.promotion@orange.fr

Condition de participation

- Être éligible au fonds de formation Vivéa



BULLETIN D'INSCRIPTION

Perfectionnement : vinification douce

**A renvoyer : avant le 28 janvier 2016
(dans la limite des places)**

Nom : _____ Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Agriculteur

Précisez le statut :

Salarié(e) agricole

En cours d'installation

Autres (précisez) :

Je suis adhérent(e) au Biocivam 11 et m'inscris à la session de formation

Je ne suis pas adhérent(e) au Biocivam et joins ma cotisation annuelle 2016 de 80 € par chèque

Je ne suis pas encore installé(e) et joins l'attestation originale certifiant que je suis le parcours à l'installation (à demander au Point Info Installation 11 ou de votre département)